

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance régulière ce 6 novembre 2024 à 19h00

Sont Présents :

Siège no 1 : Joanne Ross
Siège no 2 : Lida Francoeur
Siège no 3 : Guy Dubois
Siège no 4 : Tracy Major
Siège no 5 : Gisèle Delarosbil

Absent:

Siège no 6 : Elizabeth Theriault

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Linda MacWhirter

160-2024

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE POUR CETTE RÉUNION

Il est proposé par Lida Francoeur appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Joanne Ross soit nommée secrétaire pour cette réunion.

Adoptée

161-2024

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Tracy Major et appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

162-2024

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DE 2 ET 16 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Guy Dubois et appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 2 et 16 octobres soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

163-2024

COMPTES

Il est proposé par Gisèle Delarosbil et appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 93 860.40\$ pour le mois d'octobre soient acceptés et payés.

Adoptée

164-2024

RÉSOLUTION PLACEMENT DE SUBVENTION PAVL

Il est proposé par Lida Francoeur et appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre un montant de \$1 000 000 dans un compte pour un an à un taux de 4.4%.

Que Madame Linda MacWhirter et Madame Lida Francoeur soient autorisées à signer les documents nécessaires.

Adoptée

165-2024

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS

Considérant que le projet PAVL de la municipalité de Hope Town a été complété en 2023.

Considérant qu'un emprunt a été contracté au montant de 1 522 100,00 \$ le 6 décembre 2023 pour un terme de 10 ans dont l'échéance financière est le 13 décembre 2028

Considérant que le premier versement d'intérêt au montant de 32 021,18 \$ a été effectué le 13 juin 2024 et que le premier versement de capital avec intérêt au montant de 123 991,18 \$ est exigible le 13 décembre 2024.

Considérant que le Ministère des Finances du Québec a modifié un addenda et déposé le montant du capital dans notre compte.

Considérant que l'emprunt ne peut être remboursé avant un terme de 5 ans.

Considérant que la municipalité a la charge des intérêts pour les 5 premières années du prêt.

Considérant que le montant des intérêts est énorme pour une petite municipalité.

Par conséquent, Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Gisèle Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Hope Town demande au ministère des Finances de payer l'intérêt supplémentaire que la municipalité doit assumer pour la période de 5 ans allant de juin 2024 au 13 décembre 2028.

Adoptée

166-2024

RÉSOLUTION RÉCEPTION DÉFINITIVE ET PAIEMENT DU DERNIER AU MONTANT DE 64,473.37\$

Il est proposé par Lida Francoeur et appuyé par Gisèle Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le paiement sera fait seulement après que ARPO fait la vérification des travaux.

Adoptée

167-2024

**BUDGET 2025 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DE MATIÈRES
RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE (RGMRA)**

CONSIDÉRANT QUE le 14 septembre 2023, la RGMRA est devenu propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 468,34 de la Loi sur les Cités et villes et 603 du Code municipal, la RGMRA dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'un projet de budget pour l'année 2025 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRA lors d'une réunion tenue le 17 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRA;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hope Town est membre de la RGMRA;

EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des membres

QUE la Municipalité de Hope Town adopte le budget 2025 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire-trésorier de la RGMRA, monsieur Antoine Audet.

Adoptée

168-2024

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2025

Il est proposé par Lida Francoeur et appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire demande pour emplois d'été Canada 2025.

Adoptée

169-2024

DONS

Il est proposé par Joanne Ross et appuyé par Lida Francoeur et résolu à la majorité des conseillers présents de faire les dons suivants :

Légion de New Carlisle pour un couronne montant de 25\$

La Ressources d'aide aux personnes Handicapés au montant de 25\$

Collective Alimentaire au montant de 400\$

Gisèle Delarosbil est contre le montant de 400\$ pour Collective Alimentaire de 400\$ elle trouve que c'est trop.

Adoptée

170-2024

LÉVEE D'ASSEMBLÉE

La séance est levée par Linda MacWhirter mairesse à 19h43

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Joanne Ross
Secrétaire pour cette réunion